

CITOYENNES ET CITOYENS DE COLOMBIER : PARTICIPEZ À L'AVENIR DE NOTRE MILIEU DE VIE ! 🌳 🏡

Vous avez à cœur le développement harmonieux, l'aménagement et le dynamisme de notre belle municipalité ? Nous avons besoin de vous !
Le conseil municipal est à la recherche de personnes motivées pour former le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Colombier.

Qu'est-ce que le CCU ? 🤔

Le Comité consultatif d'urbanisme est un groupe de travail composé de citoyens et d'un élu. Son rôle est d'analyser les projets locaux et de formuler des recommandations au conseil municipal sur les questions d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de dérogations mineures. Vos avis guideront directement les décisions des élus !
Pourquoi s'impliquer ?

- 👉 Contribuer concrètement au développement de notre communauté.
- 👉 Partager votre vision et votre expérience de citoyen.
- 👉 Assurer la protection de notre patrimoine naturel et bâti.

Profil recherché :

- Être résident(e) ou propriétaire dans la municipalité de Colombier.
- Avoir de l'intérêt pour l'aménagement du territoire (aucune expertise professionnelle requise !).
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'un souci pour le bien commun.

👉 Comment postuler ?

Manifestez votre intérêt en nous envoyant un message privé ou en écrivant par courriel à mcharron@colombierhcn.com avant le [30-06-2026]. N'oubliez pas de préciser brièvement pourquoi vous aimeriez rejoindre le comité.
Aidez-nous à faire passer le mot en partageant cette publication avec vos voisins